

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Inauguration de la chaufferie biomasse et du réseau de chaleur à APREMONT

VESOUL, le 30 juin 2025

Contact Énergies renouvelables : Julie CHICAUD
Tél : 07.61.65.52.93
Mail : j.chicaud@sied70.fr

Contact Communication : Sandrine GUENET
Tél : 06.99.25.80.41
Mail : s.guenet@sied70.fr

Le SIED 70 est heureux d'annoncer l'inauguration de la chaufferie biomasse avec réseau de chaleur d'Apremont. Ce projet, initié par le SIVM de la Tenise et mené par le SIED 70, représente un engagement fort envers une énergie renouvelable et responsable. Les travaux, commencés en juillet 2024, sont maintenant terminés et la chaufferie est en fonctionnement depuis mai 2025.

→ Inauguration le lundi 30 juin 2025 à 17h

L'inauguration officielle se déroulera le lundi 30 juin 2025 à 17h rue Xavier de Montepin à Apremont. Les habitants et les parents d'élèves sont invités à venir découvrir cette nouvelle installation qui utilise des plaquettes de bois issues de forêts locales pour fournir de la chaleur.

→ Lancement du projet dès le printemps 2021

Conscients de la nécessité de moderniser leur système de chauffage vieillissant au fioul, les élus du syndicat scolaire de la Tenise en partenariat avec la commune d'Apremont et le SIED 70 ont entrepris une étude de faisabilité pour vérifier la possibilité d'adopter une énergie plus verte pour **l'école, le périscolaire, ainsi que pour la salle des fêtes d'Apremont**, tous situés à proximité les uns des autres.

Les résultats positifs de cette étude ont encouragé les élus à **transférer la compétence « chaufferie bois avec réseau de chaleur » au SIED 70**. Fort de sa solidité financière et de son expertise technique, le SIED 70 porte ce projet qui s'inscrit dans une démarche globale de transition énergétique.

Descriptif des travaux :

Les travaux, qui ont commencé en juillet 2024, ont visé à supprimer les anciens systèmes de chauffage au fioul et à l'électricité en les remplaçant par une solution plus verte et collective. Pour se faire, un nouveau bâtiment a été construit pour accueillir la chaufferie qui utilise des plaquettes forestières.

Acteurs du projet :

La maîtrise d'œuvre a été assurée par les bureaux d'études EVI, B.E.T Petin-Henry et l'architecte des Deux Forts. Le contrôle technique a été confié à SOCOTEC, et Blondeau ingénierie a été le coordonnateur SPS. Les entreprises Baranzelli, Bâtibois, Dalkia et Velet terrassement TP ont été mandatées pour réaliser les différents travaux.

Détails techniques :

La chaufferie comprend un silo de stockage de plaquettes forestières qui permet l'alimentation en bois de la chaudière principale de 60 kW de marque Hargassner et une chaudière fioul de 80 kW en secours qui ne fonctionne que si la chaudière bois est en maintenance ou en panne.

Un ballon tampon de 2 000 litres permet de gérer les pointes d'appel de puissance et d'éviter les courts cycles de fonctionnement en mi-saison.

Consommation et production énergétique :

La consommation annuelle en plaquettes forestières est estimée à **46 tonnes**, pour répondre aux besoins énergétiques des bâtiments qui sont de **132 MWh** par an.

Infrastructure du réseau de chaleur :

Pour alimenter les bâtiments, un réseau de chaleur enterré de **67 mètres linéaires** a été créé. Ce réseau dessert **trois sous-stations** : une sous-station dédiée à chaque bâtiment.

Financement du projet :

Le montant total des travaux s'élève à 420 000 € HT. Le détail des contributions financières est le suivant :

- **Préfecture / DSIL** : La Préfecture de Haute-Saône contribue à hauteur de **85 000 €** à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

- **ADEME / CCRT** : L'Agence de la transition écologique (ADEME) alloue **86 610 €** via son Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial.

→ Extension du réseau d'électricité pour alimenter la chaufferie

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales et pour répondre aux besoins énergétiques de la chaufferie, le SIED 70 a également réalisé une extension souterraine du réseau d'électricité. Cette extension, d'une longueur de **40 mètres linéaires**, permet d'alimenter efficacement la chaufferie.

Le financement de ce projet d'extension, d'un montant de **7 600 €**, est entièrement pris en charge par le SIED 70 et les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOBECA (25).

→ Projets de création de 10 chaufferies supplémentaires

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme ambitieux de construction de 11 chaufferies biomasse. En effet, les communes de Moimay, Gevigney-et-Mercey, Coisevaux, Dampierre-sur-Salon, Champlitte, Neurey-lès-la-Demie, Frotey-les-Vesoul, Faverney et Lure ont également fait confiance au SIED 70 pour mener à bien la construction et le suivi de leur futur réseau de chaleur. De plus, la commune de Fontaine-les-Luxeuil a demandé au SIED 70 par délibération de son conseil municipal du 13 février 2025, le transfert de sa compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur ». Ainsi, 10 autres nouvelles chaufferies bois devraient voir le jour dans les 3 prochaines années en Haute-Saône. Ces installations viendront compléter les réseaux de chaleur du SIED 70 déjà composés des chaufferies de Gy, Marnay et Scey-sur-Saône.

Ces développements témoignent de l'engagement continu du SIED 70 vers les énergies renouvelables et de son soutien aux collectivités pour la transition vers des sources d'énergie plus propres, plus fiables et plus locales.



À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est 30 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.